

Image not found or type unknown



Reprise de contrat de maintenance

Par **YOUYOU60130**, le **22/02/2012** à **13:47**

Bonjour,

je souhaite changer de société de maintenance dans ma société.

La société qui va reprendre le contrat a t elle l'obligation de reprendre le personnel en place à demaure sur notre site?

Si cette personne change de société , est ce qu'elle garde son ancienneté?

Merci